



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 novembre 2016**

Délibération n° 2016-1602

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Feyzin - Pierre Bénite

objet : Appel des 30 - Requalification des friches industrielles à Feyzin-Sous Gournay et à Pierre Bénite-la Lône - Aménagement - Demande de subvention du Fonds européen de développement régional (FEDER) auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Longueval

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 11 octobre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 15 novembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Passi (pouvoir à M. Jacquet), Brumm (pouvoir à M. Eymard), Mmes Frih (pouvoir à Mme Panassier), Laurent (pouvoir à M. Butin), MM. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), MM. Havard (pouvoir à M. Huguet), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Sarselli (pouvoir à M. Barret), Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 10 novembre 2016**Délibération n° 2016-1602**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Appel des 30 - Requalification des friches industrielles à Feyzin-Sous Gournay et à Pierre Bénite-la Lône - Aménagement - Demande de subvention du Fonds européen de développement régional (FEDER) auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 octobre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Feyzin-Vallée de la chimie-Sous Gournay - Appel des 30 fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par la délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole de Lyon du 6 juillet 2015.

I - Contexte

La Métropole et les industriels de la chimie et de l'environnement se mobilisent conjointement pour le développement et l'aménagement de la Vallée de la chimie en campus industriel avec, pour objectif principal, de conforter le pôle d'activités existant (chimie, énergie, raffinage, environnement) et de le déployer en favorisant, notamment, l'accueil d'activités complémentaires dans les champs de la chimie aval et des cleantech (chimie durable, énergies renouvelables, recyclage de matériaux, etc.).

Le projet de campus industriel Vallée de la chimie offre un cadre propice pour un développement économique ambitieux de l'entrée sud de la Métropole grâce, notamment :

- à la pérennisation des sites industriels existants par le maintien de leur compétitivité,
- à l'implantation de nouveaux acteurs industriels complémentaires issus de l'Appel des 30,
- au renforcement des sites de recherche et développement (R&D) existants et implantation de nouveaux laboratoires de R&D,
- au renforcement du tissu entreprises de taille intermédiaire (ETI) et petites et moyennes entreprises (PME) (notamment à travers l'Appel des 30),
- au développement d'un projet urbain et territorial à l'échelle de Vallée de la chimie.

Ce projet vise à permettre la "production" d'une vaste plateforme industrielle et la génération d'une nouvelle urbanité, d'un nouveau "bien vivre ensemble", pour les salariés, les habitants et les usagers du territoire.

II - Avancement du projet

Le projet directeur Vallée de la chimie a vocation à se construire progressivement grâce à la mise en œuvre du plan directeur dont l'élaboration a démarré en 2014 et de partenariats publics/privés innovants ayant un fort effet levier généré sur les investissements privés.

Le projet se décline au travers de :

- la mise en place de nouvelles modalités de prospection des entreprises permettant de conforter et renforcer l'écosystème chimie-énergie-environnement : à travers le lancement d'appels à projets (l'Appel des 30) partenariaux sur des tènements publics et privés,
- la mise en place de nouvelles modalités de coopération et de mutualisation entre les membres de l'écosystème économique et industriel de la Vallée de la chimie et la Métropole (charte de coopération signée en novembre 2014),

- la mise en place d'un plan guide (vision stratégique à échéance 2030), élaboré par le groupement OMA-BASE-Suez environnement décliné en 6 axes d'interventions prioritaires.

Un appel à projet innovant, l'Appel des 30, a été lancé en septembre 2014. Cette consultation ouverte, conduite dans un cadre partenarial avec 30 structures de l'écosystème de la Vallée de la chimie, a permis de retenir une quinzaine de projets de développement sur plus de 40 hectares de foncières publics et privés. Aujourd'hui, la mise en œuvre du projet directeur de la Vallée de la chimie va se poursuivre par la réalisation des études techniques réglementaires et de maîtrise d'œuvre urbaine, la réalisation de travaux d'accompagnement, en vue de la mise en œuvre opérationnelle de l'Appel des 30. Une nouvelle édition de cet appel à projet a été lancée en septembre 2016 pour sélectionner de nouveaux projets.

En complément de ces premières actions, la Métropole et ses partenaires ont souhaité faire de la Vallée de la chimie une vitrine en matière d'innovation et d'expérimentation pour la requalification des friches industrielles. Ainsi, plusieurs projets ont d'ores et déjà été retenus dans le cadre de la première édition de l'Appel des 30, et d'autres pourront l'être dans le cadre de la nouvelle édition prévue en 2016. Ces derniers sont éligibles aux subventions européennes du Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre de la gestion innovante des friches industrielles.

Deux secteurs stratégiques de la Vallée de la chimie, Feyzin Sous-Gournay et La Lône de Pierre Bénite ont été fléchés dans le cadre d'une réponse à l'appel à projet lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre des fonds FEDER pour les friches industrielles.

Il est donc proposé de solliciter, auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, deux subventions FEDER pour les opérations suivantes :

- projet Vallée de la chimie - Appel des 30 - Requalification expérimentale de La Lône de Pierre Bénite - budget global de 400 000 € HT pour un cofinancement européen de 200 000 €,
- projet Vallée de la chimie - Appel des 30 - Requalification des friches industrielles du secteur de Sous-Gournay à Feyzin - budget global de 300 000 € HT pour un cofinancement européen de 150 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention d'équipement du Fonds européen de développement régional (FEDER) d'un montant de 200 000 € pour l'opération "projet Vallée de la chimie - Appel des 30 - Requalification expérimentale de La Lône de Pierre Bénite",

b) - solliciter auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention d'équipement FEDER d'un montant de 150 000 € pour l'opération "projet Vallée de la chimie - Appel des 30 - Requalification des friches industrielles du secteur de Sous-Gournay à Feyzin,

c) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et à leur régularisation.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains pour un montant de 350 000 € en recettes à la charge du budget principal à prévoir en 2018 sur l'opération n° OP06O2896.

3° - Les recettes d'investissement seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2018 - compte 1322 - fonction 515, pour un montant total prévisionnel de 350 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 novembre 2016.